

Le droit sous algorithme : l'IA et la génération de textes juridiques au Canada

Comment utilise-t-on l'IA dans le secteur du droit au Canada pour produire et traiter des textes de nature juridique? Pour répondre à cette question – et à d'autres –, nous avons mené un sondage pancanadien auquel 206 personnes ont participé. Que nous montrent les résultats? Que l'adoption de l'IA pour la génération de textes juridiques se confirme chez les professionnels du droit au Canada et que cette réalité comporte des risques à mitiger, mais également des occasions à saisir.

HIVER 2026

53%

des répondants utilisent l'IA pour générer des textes juridiques.



LE RECOURS À L'IA EST PARTICULIÈREMENT PRONONCÉ CHEZ LES PERSONNES...



...détenant un diplôme universitaire des cycles supérieurs.



...œuvrant dans le secteur privé.



...comptant moins de cinq années d'expérience professionnelle.

QUELLES SONT LES TÂCHES CONFIEES À L'IA?*

33% Traduire des textes

29% Résumer des textes

28% Réviser des textes

27% Simplifier des textes

26% Trouver de l'inspiration

25% Répondre à des questions

24% Rédiger des textes

23% Adapter des textes

L'usage occasionnel prédomine, la vérification des contenus générés est répandue et les outils sont surtout mobilisés pour un usage interne.

85%

des utilisateurs de l'IA indiquent qu'il existe des contextes dans lesquels ils n'utilisent jamais l'IA, notamment en raison d'enjeux comme ceux présentés ci-contre.



QUELS SONT LES ENJEUX ASSOCIÉS AU RECOURS À L'IA? **

Hallucinations, faussetés ou erreurs générées 85%

Enjeux de confidentialité et de sécurité 76%

Mauvaise compréhension des requêtes par l'IA 65%

Mauvaise compréhension du contexte par l'IA 58%

Mauvaise qualité des résultats 53%

Impact éthique ou environnemental 51%

[JURISOURCE.CA/RESSOURCE/IA-ET-LA-GENERATION-DE-TEXTES-JURIDIQUES-AU-CANADA/](https://jurisource.ca/ressource/ia-et-la-generation-de-textes-juridiques-au-canada/)

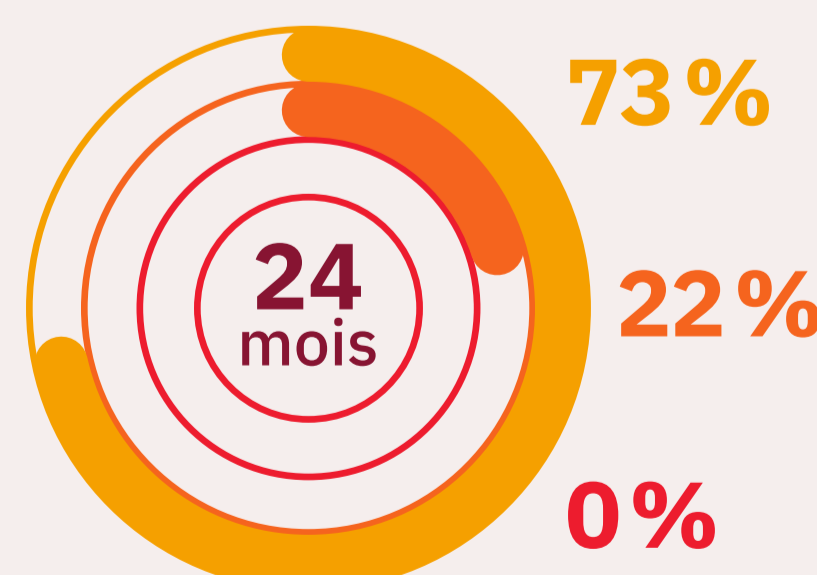
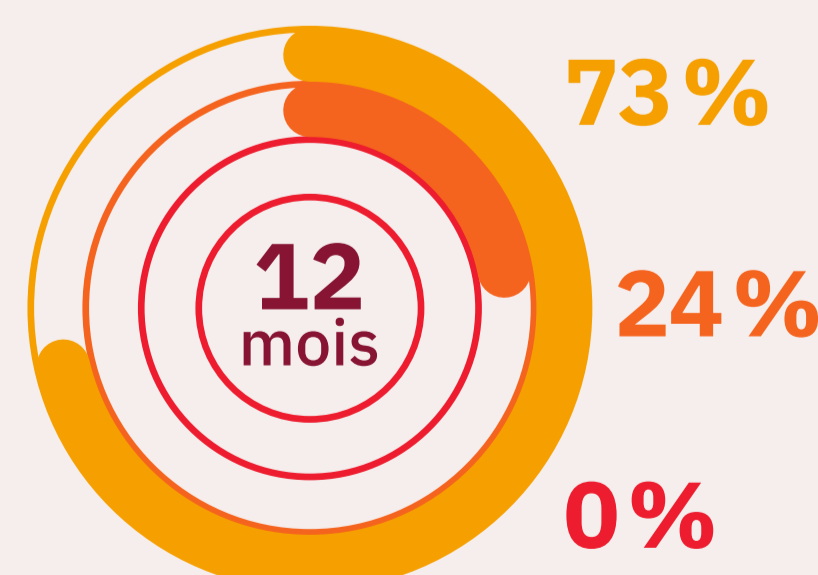
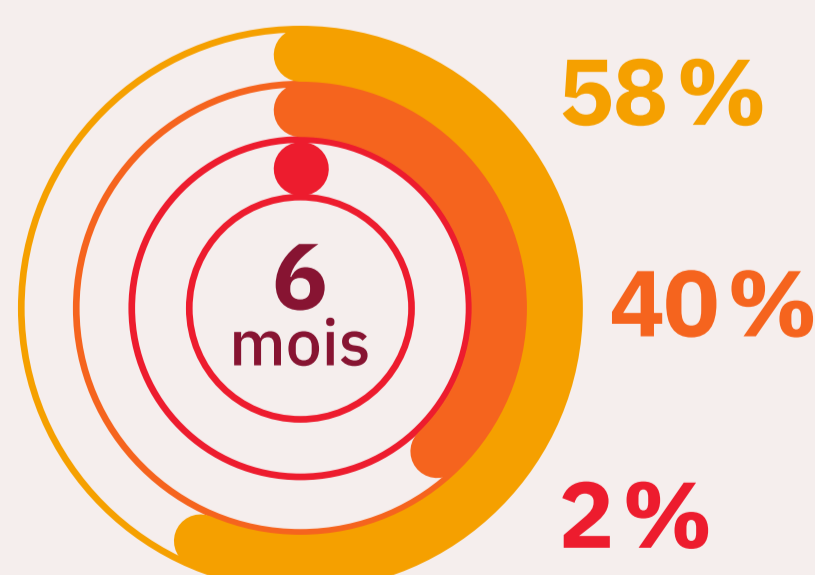


ÉVOLUTION PROJETÉE DE L'UTILISATION DE L'IA DANS... ***

↑ Augmentation de l'utilisation

→ Stabilisation de l'utilisation

↓ Diminution de l'utilisation



Les projections à 6, 12 et 24 mois indiquent une progression constante de l'adoption de l'IA. Celle-ci est de plus en plus perçue comme un outil destiné à s'ancrer durablement dans les pratiques de génération de textes de nature juridique.

*Selon le pourcentage d'utilisateurs de l'IA qui confient la tâche en question à l'IA. **Selon le pourcentage d'utilisateurs de l'IA pour qui l'enjeu en question a une « incidence modérée » ou une « grande incidence » sur le choix de ne pas utiliser l'IA ou d'en limiter l'usage. ***Selon le pourcentage d'utilisateurs de l'IA qui projettent d'augmenter, de stabiliser ou de diminuer leur emploi de l'IA dans 6, 12 et 24 mois.

Cette étude est rendue possible grâce à un financement du ministère de la Justice du Canada dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028. Pour obtenir plus de données ou des précisions sur l'étude, communiquez avec l'équipe de recherche du Pôle de recherche et d'information Une justice, un accès (1J1A) (info@1j1a.ca).



PÔLE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION
**1 justice
1 accès**